

# FICHE DE RESERVATION - TARIFS 2012

CAMPING CARAVANING CARAVANEIGE

"LES REFLETS DU VAL D'ARGENT"

68160 SAINTE MARIE AUX MINES

Tél : 03 89 58 64 83



Ouvert toute l'année

## EMPLACEMENTS

- |   |        |
|---|--------|
| <input type="checkbox"/> Emplacement :                          | 4,50 € |
| <input type="checkbox"/> Personnes : Adulte                     | 6,60 € |
| Enfant - 7 ans  | 4,50 € |
| <input type="checkbox"/> Tente supplémentaire                   | 4,00 € |
| <input type="checkbox"/> Animaux (attestation rage obligatoire) | 1,50 € |
| Gratuit de Septembre à Mai                                      |        |
| <input type="checkbox"/> Electricité : 5 AMP                    | 3,30 € |
| 10 AMP  | 6,60 € |
| 15 AMP  | 9,90 € |
| <input type="checkbox"/> Taxe de séjour                         | 0,20 € |

### Prime fidélité :

10 jours = -10%

20 jours = -20%

\*sauf électricité et taxe de séjour

### Acompte obligatoire pour réservation ferme :

100€ + 15€ (frais de réservation)

Animation incluse - piscine gratuite - 3è enfant ½ tarif, 4è enfant gratuit

## HEBERGEMENTS

### LOCATION :

- |  |             |                 |
|--|-------------|-----------------|
| <input type="checkbox"/> CARAVANE      | 3 personnes | 370 € / semaine |
| <input type="checkbox"/> CARAVANE      | 4 personnes | 410 € / semaine |
| <input type="checkbox"/> CHALET O'HARA | 4 personnes | 650 € / semaine |
| <input type="checkbox"/> MOBIL HOME    | 4 personnes | 650 € / semaine |
| <input type="checkbox"/> CHALET O'HARA | 6 personnes | 750 € / semaine |

### Acompte obligatoire pour réservation ferme :

200€ (par semaine) + 15€ (frais de réservation)

La location et la redevance journalière sont incluses dans ces tarifs (personne suppl. voir tarif journalier).  
Le solde du montant de la location devra être obligatoirement acquitté 30 jours avant votre arrivée.

Chien non admis dans les locations en juillet et août

TARIF BASSE ET MOYENNE SAISON VOIR CI-DESSOUS

Composition de la famille : ..... adulte(s) ..... enfant(s)

NOM - NAME ..... Prénom - First Name .....

Adresse - Address .....

Code Postal - Post Cod ..... VILLE - TOWN .....

Tél. - Phone ..... Email .....

Date d'arrivée (après 14h) ..... Date de départ (avant 10h) .....

Sur demande : draps (draps, taies) : 20 € la parure Nb : .....

A..... le ..... Signature

# TARIFS

STE MARIE A/MINES Les Reflets du Val d'Argent	Basse saison 5/01 > 31/03 1/10 > 30/11	Moyenne saison 1/04 > 15/06 1/12 > 15/12	Haute saison 15/06 > 30/09 15/12 > 5/01
<b>CARAVANE - 3 pers.</b>			
week-end		70,00 €	370,00 €
semaine		210,00 €	
nuit supplémentaire		35,00 €	
<b>CARAVANE - 4 pers.</b>			
week-end		80,00 €	410,00 €
semaine		250,00 €	
nuit supplémentaire		40,00 €	
<b>CHALET - 4 pers.</b>			
week-end	150,00 €	170,00 €	650,00 €
semaine	310,00 €	490,00 €	
nuit supplémentaire	70,00 €	70,00 €	
<b>CHALET - 6 pers.</b>			
week-end	170,00 €	190,00 €	750,00 €
semaine	350,00 €	550,00 €	
nuit supplémentaire	70,00 €	70,00 €	

Une caution de 150 € est à délivrer à la remise des clefs de la location.  
Elle vous sera restituée à votre départ.

Sur demande :  
- Draps 20€ la parure (draps, taies)  
- Ménage possible par nos soins, 40 €

## Pour les paiements par virement bancaire, merci d'utiliser ce RIB

### Banque CCM du Val d'Argent

Banque

10278

Guichet

03450

Compte

00050071045

Clé

14

Domiciliation

CCM DU VAL D'ARGENT

IBAN

FR76 1027 8034 5000 0500 7104 514

BIC

CMCIFR2A

## CONDITIONS DE LOCATION

- 1- Seul le contrat de réservation rempli avec précision est considéré comme valable car il fournit tous les éléments permettant d'envisager la location.
- 2- La décision définitive de l'acceptation de la location dépend uniquement du camping.
- 3- Cette confirmation est notamment subordonnée à l'acceptation des conditions suivantes :
  - (a) Un forfait (acompte), augmenté des frais de réservation de 15€, devra être adressé pour que la location soit définitivement enregistrée. La confirmation de la réception de cette somme et de la location est alors envoyée aussitôt.
  - (b) Le solde du montant de la location devra être obligatoirement acquitté 30 jours avant votre arrivée. Une quittance de ce règlement sera alors effectuée.
  - (c) Si le nombre de personnes est différent à l'arrivée, ou durant le séjour, de celui initialement prévu, la correction en sera effectuée.
  - (d) Si pour une raison quelconque, la durée du séjour est écourtée, le montant total du séjour demeure acquis au camping.
  - (e) Les emplacements loués sont mis à disposition le jour prévu à partir de 14h. Ils devront être libérés le jour du départ avant 11h.
  - (f) Toute arrivée avant la date et l'heure prévues expose les campeurs à ne pouvoir occuper l'emplacement retenu.
  - (g) Les locations sont conservées durant 24h suivant la date d'arrivée prévue. Passé ce délai, l'emplacement cesse d'être retenu et la somme versée reste acquise au camping.
  - (h) En cas d'annulation un mois avant la date d'arrivée la somme versée n'est pas remboursée. Si ce délai minimum est respecté, l'acompte est remboursé excepté les frais de réservation.
  - (i) Un emplacement est loué nominativement et ne pourra en aucun cas être sous-loué.
  - (j) En cas de litige, seul le Tribunal du Haut-Rhin est compétent.